

Carsat Languedoc-Roussillon
CS 49001
34068 MONTPELLIER CEDEX 2

A rappeler dans tous vos courriers :

N° de sécurité sociale :
1 58 02 75 040 014
Secteur : 31300

Dossier suivi par : MR BENKARA
Téléphone : 3960 (service 0,06 €/min + prix appel)
www.lassuranceretraite.fr

M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Préparation de votre retraite

Monsieur,

Le 07 décembre 2020

Suite à votre demande de retraite, je dois finaliser la mise à jour de votre relevé de carrière.

Vous trouverez joints à ce courrier :

- votre relevé de carrière ;
- un questionnaire concernant votre carrière professionnelle ;
- une notice explicative et la liste des justificatifs éventuels à fournir .

Je vous remercie de m'envoyer ces documents complétés et signés par courrier, au plus tard le 01/01/2021.

Vos réponses me permettront de calculer le montant exact de votre retraite.

Vous vous posez des questions sur votre relevé de carrière ou sur la retraite en général ? Retrouvez plus d'informations sur notre site www.lassuranceretraite.fr.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Votre correspondant
MR BENKARA Azdine





A rappeler dans tous vos courriers :

N° de sécurité sociale :
1 58 02 75 040 014
Secteur : 31300

Dossier suivi par : MR BENKARA
Téléphone : 39.60. . .
www.lassuranceretraite.fr

M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Relevé de carrière à la date du : 07/12/2020

Nom de naissance : THOMAS		Nom Marital :			Né(e) le : 06/02/1958
Prénom(s) : THIBAUT		Nom d'usage :			
ANNEE	NATURE	TRIMESTRES			REVENUS EN EUROS
		R ¹	AR ²	TR ³	
1978	activité régime général / période militaire ou guerre	2		2	498
1979	période militaire ou guerre régime général	4		4	
1980	activité régime général	4		4	3 727
1981	activité régime général	4		4	8 698
1982	activité régime général	4		4	10 975
1983	activité régime général	4		4	12 048
1984	activité régime général	4		4	13 135
1985	activité régime général	4		4	16 272
1986	activité régime général	4		4	17 104
1987	activité régime général	4		4	17 809
1988	activité régime général	4		4	18 348
1989	activité régime général	4		4	19 098
1990	activité régime général	4		4	19 976
1991	activité régime général	4		4	21 001
1992	activité régime général	4		4	21 970
1993	activité régime général	4		4	22 839
1994	activité régime général	4		4	23 342
1995	activité régime général	4		4	23 772
1996	activité régime général	4		4	24 577
1997	activité régime général	4		4	25 099
1998	activité régime général	4		4	25 776
1999	activité régime général	4		4	26 471
2000	activité régime général	4		4	26 892
2001	activité régime général	4		4	27 349
2002	activité régime général	4		4	28 224
2003	activité régime général	4		4	26 671
2004	période de chômage régime général	4		4	
2005	activité L'Ass ret-com / période de chômage régime général	4		4	400
2006	activité L'Ass ret-com	1		1	1 606
2007	activité L'Ass ret-com	1		1	1 654
2008	activité L'Ass ret-com	1		1	1 688
2009	activité L'Ass ret-com	1		1	1 742
2010	activité L'Ass ret-com	1		1	1 772
2011	activité L'Ass ret-com	1		1	1 801
2012	activité L'Ass ret-com	1		1	1 906
2013	activité L'Ass ret-com	1		1	1 946
2014					
2015	activité L'Ass ret-arti				
2016	activité L'Ass ret-arti	3		3	4 441
2017	activité L'Ass ret-arti	3		3	4 512
2018	activité L'Ass ret-arti	3		3	4 861
2019	activité L'Ass ret-arti	3		3	4 659



Carsat Languedoc-Roussillon
CS 49001
34068 MONTPELLIER CEDEX 2

A rappeler dans tous vos courriers :

N° de sécurité sociale :
1 58 02 75 040 014
Secteur : 31300

Dossier suivi par : MR BENKARA
Téléphone : 39.60. . .
www.lassuranceretraite.fr

M. THOMAS THIBAUT

Suite du relevé de carrière à la date du : 07/12/2020

Récapitulatif des trimestres

TOTAL DUREE D'ASSURANCE (sauf périodes Equivalentes)	TOTAL POUR LE TAUX tous régimes (y compris périodes Equivalentes)	dont	trimestres retenus
130	130	trimestres	130
		trimestres autres régimes	0

1.R = Trimestres activité régime général, activité MSA salarié, activité Indépendants (sauf périodes équivalentes)

2 AR = Trimestres activité autres Régimes (sauf périodes équivalentes)

3 TR = Trimestres activité tous Régimes (y compris périodes équivalentes)

Informations complémentaires

Périodes	Activités
du 01/10/1978 au 30/09/1979	période militaire ou guerre
de 2005 à 2013	activité L'Ass ret-com
de 2015 à 2019	activité L'Ass ret-arti

ATTENTION : ce document n'est pas une demande de retraite



A rappeler dans tous vos courriers :

N° de sécurité sociale :
 1 58 02 75 040 014
 Secteur : 31300

Dossier suivi par : MR BENKARA
 Téléphone : 39.60. ...
 www.lassuranceretraite.fr

M. THOMAS THIBAUT
 9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

Objet : Questionnaire concernant votre carrière

Veuillez nous retourner ce document complété et signé avant le **01/01/2021**.
 Vos réponses permettront de déterminer le montant de votre future retraite.

Pour faciliter nos échanges, merci de nous communiquer vos coordonnées :

- de téléphone (domicile et /ou mobile).....
- adresse électronique.....

☐ **Je suis d'accord avec mon relevé de carrière**

☐ **Je constate une erreur concernant :**

☐ mon état civil ou mon N° de sécurité sociale (joindre une copie intégrale de l'extrait d'acte de naissance comportant les mentions marginales)

☐ mon adresse :

Nom et N° dans la voie :

Complément d'adresse (bât, esc, étage, lieu-dit) :

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune :

Pays (si résidence hors de France) :

☐ une ou plusieurs années sur ma carrière (joindre la photocopie lisible du justificatif correspondant - voir notice justificatifs) :

Périodes	Cochez la ou les cases correspondantes et joignez les justificatifs indiqués dans la liste jointe.
du 01/02/1975 au 31/12/1977 , aucune information, précisez la situation	☐ Situation conforme ☐ Situation non conforme ☐ Activité salariée ☐ Autre activité professionnelle ☐ Interruption d'activité (chômage, maladie, ...) ☐ Autre situation.

Voir suite page suivante .../...



Carsat Languedoc-Roussillon
 CS 49001
 34068 MONTPELLIER CEDEX 2

A rappeler dans tous vos courriers :

N° de sécurité sociale :
 1 58 02 75 040 014
 Secteur : 31300

Dossier suivi par : MR BENKARA
 Téléphone : 39.60. . .
 www.lassurance retraite.fr

M. THOMAS THIBAUT

Périodes	Cochez la ou les cases correspondantes et joignez les justificatifs indiqués dans la liste jointe.
année 1978 , période incomplète, précisez la situation	☐ Situation conforme ☐ Situation non conforme ☐ Activité salariée ☐ Autre activité professionnelle ☐ Interruption d'activité (chômage, maladie, ...) ☐ Autre situation.
du 01/10/1979 au 31/12/1979 , aucune information, précisez la situation	☐ Situation conforme ☐ Situation non conforme ☐ Activité salariée ☐ Autre activité professionnelle ☐ Interruption d'activité (chômage, maladie, ...) ☐ Autre situation.
de 2006 à 2013 , période incomplète, précisez la situation	☐ Situation conforme ☐ Situation non conforme ☐ Activité salariée ☐ Autre activité professionnelle ☐ Interruption d'activité (chômage, maladie, ...) ☐ Autre situation.
du 01/01/2014 au 31/12/2014 , aucune information, précisez la situation	☐ Situation conforme ☐ Situation non conforme ☐ Activité salariée ☐ Autre activité professionnelle ☐ Interruption d'activité (chômage, maladie, ...) ☐ Autre situation.
de 2015 à 2019 , période incomplète, précisez la situation	☐ Situation conforme ☐ Situation non conforme ☐ Activité salariée ☐ Autre activité professionnelle ☐ Interruption d'activité (chômage, maladie, ...) ☐ Autre situation.



A rappeler dans tous vos courriers :

N° de sécurité sociale :

1 58 02 75 040 014

Secteur : 31300

Dossier suivi par : MR BENKARA

Téléphone : 39.60. . .

www.lassuranceretraite.fr

M. THOMAS THIBAUT

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande. Je m'engage à faciliter toute enquête pour les vérifier et à vous faire connaître toute modification de ma situation.

Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande peut être effectuée dans le cadre de l'existence du droit de communication prévu par les articles L114-21 du code de la sécurité sociale.

Fait à : Le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Votre signature :

Pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses et en application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification auprès du Directeur de votre organisme de retraite.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 à 441-9 du code pénal).

En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti au versement ou non de prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L. 114-17 du code de la sécurité sociale.

OUPS.gouv.fr

Vous avez droit à l'erreur

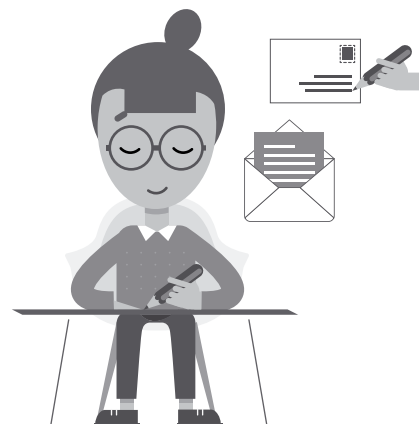
Si vous vous êtes trompé, signalez-le nous : nous corrigerons les données concernées. Si cette rectification change le montant des prestations que vous recevez, vous ne serez pas sanctionné : vous devrez seulement rembourser les sommes perçues en trop.



Préparation de votre retraite

Justificatifs à fournir

Vous allez vérifier votre relevé de carrière. Vous constatez des anomalies ? Pour nous permettre d'y remédier, fournissez-nous des photocopies lisibles des justificatifs demandés.



Situation	Justificatifs et/ou renseignements à fournir
État civil/numéro de sécurité sociale	Extrait d'acte de naissance (avec filiation, si vous êtes né à l'étranger).
Activité salariée	• Bulletins de salaires ; ou • attestation employeur conforme au livre de paie, précisant le montant des salaires et des cotisations prélevées. Si vous ne possédez aucun de ces documents, indiquez les noms et adresses de vos entreprises/employeurs.
Autres activités professionnelles	• Activité en tant que commerçant, artisan, salarié/exploitant agricole ou profession libérale : le nom de votre organisme d'affiliation ; • SNCF, EDF, RATP, fonction publique, etc. : le nom et l'adresse de votre organisme d'affiliation ou votre titre de pension (si vous êtes retraité).
Interruption d'activité	• Maladie/accident du travail/maternité : attestation de paiements d'indemnités journalières versées par l'Assurance Maladie ; • invalidité/rente accident du travail : notification ou titre de paiement de la pension d'invalidité ou de la rente accident du travail si celle-ci correspond à un taux d'incapacité permanente au moins égal à 66,66 % (à défaut, indiquer l'adresse de l'organisme payeur) ; • chômage : attestation de chômage (et déclaration sur l'honneur, si vous n'étiez pas indemnisé).
Autres situations	• Prestations familiales : attestation d'affiliation à l'assurance vieillesse des parents au foyer. Si vous ne possédez pas de justificatif, indiquez votre numéro d'allocataire, et le nom et l'adresse de l'organisme qui vous a payé les allocations ; • service national et périodes de guerre : état signalétique et des services ou tout autre justificatif ; • congé parental : attestation de congé parental complétée par votre employeur de l'époque.
Activité hors de France	Précisez : • la nature de l'activité ; • le pays et le lieu de l'activité ; • la période de l'activité (et la période de résidence pour les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège) ; • le numéro de cotisant au régime étranger.

Notice informative

Quelques précisions pour comprendre votre relevé de carrière.



Ce que comporte votre relevé :

- vos périodes d'activité ou d'inactivité connues ;
 - les revenus sur lesquels vous avez cotisé pour vos activités en tant que salarié, salarié agricole, artisan ou commerçant. Y figurent également les versements forfaitaires effectués par la Caisse d'allocations familiales pour certains parents au foyer ;
 - vos périodes d'inactivité retenues comme des périodes d'assurance (maladie, maternité, accident du travail, invalidité, chômage, périodes militaires) ;
 - vos trimestres validés par d'autres régimes de retraite de base (exploitants agricoles, fonctionnaires, professions libérales, étrangers, etc.) ;
 - le récapitulatif de vos trimestres.
- Ces éléments détermineront le montant de votre retraite. Il est donc important de vérifier le contenu de votre relevé de carrière et, si vous constatez des erreurs, d'en demander la mise à jour.

Comprendre votre relevé de carrière

Les trimestres

Les trimestres d'activité

La validation de vos trimestres d'activité (en tant que salarié du privé, salarié agricole, artisan ou commerçant) dépend des revenus sur lesquels vous avez cotisé dans l'année, et non de votre durée de travail.

Ces revenus sont reportés sur votre relevé de carrière dans la colonne « Revenus ».

- avez eu à votre charge un adulte handicapé ;
- avez pris un congé parental ;
- partez à la retraite après l'âge du taux maximum automatique ;
- cumulez des points sur votre compte prévention pénibilité.

Les trimestres assimilés

Certaines de vos périodes non travaillées sont considérées comme des périodes d'assurance, même si vous n'avez pas cotisé pour la retraite. Elles permettent de valider des trimestres mais aucune somme n'est indiquée dans la colonne « Revenus ».

Ils ne sont pas affectés à des années, mais ils sont indiqués dans le récapitulatif de vos trimestres.

Pour en bénéficier, vous devez en faire la demande. Selon le motif, vous devez fournir des justificatifs.

Il s'agit :

- de la maladie, l'accident du travail, la maladie professionnelle, la maternité ;
- du service national ;
- du chômage ;
- de l'invalidité, etc.

Les revenus

Les revenus reportés sur votre relevé de carrière correspondent aux montants annuels sur lesquels vous avez cotisé pour votre retraite de base. Ils sont limités au plafond de la Sécurité sociale, même si vous avez eu plusieurs employeurs sur l'année.

Retrouvez plus d'informations sur les interruptions d'activité sur notre site www.lassuranceretraite.fr.

Vous vous posez des questions sur votre relevé de carrière ou sur la retraite en général ? Retrouvez plus d'informations sur notre site www.lassuranceretraite.fr.

Les trimestres supplémentaires

Vous pouvez obtenir des trimestres supplémentaires si vous :

- avez eu ou élevé des enfants ;
- avez élevé un enfant handicapé ;